LE PRÉVOYANT

PUBLIÉ PAR

L'UNION ST. JOSEPH DU CANADA

ORGANE OFFICIEL — SYSTÈME DE COTISATION

L'UNION FAIT LA FORCE

FONDÉE 1863 — INCORPORÉE 1864.

VOLUME XIV.—No. 6. OTTAWA, ONT., AVRIL 1909. Abonnement $1.00 par an

CINQUANTE MILLE PIASTRES !

Depuis le commencement du présent exercice financier, juin dernier, c'est à près de cinquante mille piastres que se chiffrent les secours en maladie payés par l'Union St-Joseph du Canada.

Avez vous jamais songé à ce que signifie ce chiffre ? Vous êtes-vous raisonné ce que cette somme a pu faire ? Que de larmes séchées, de désespoirs calmés, de douleurs guéries ; que d'existences conservées ; que de bonheur, même, apporté au milieu des épreuves !

Cinquante mille piastres, c'est énorme ! Et chacune des piastres, chacun des sous qui forment cette somme ont été autant de gouttes de rosée allant rafraîchir le front fiévreux du père de famille cloué sur un lit de douleur. Chacune de ces piastres, chacun de ces sous ont été autant de rayons de soleil éclairant le sombre intérieur de la chambre d'hôpital, mettant un peu de calme dans l'esprit du pauvre malade, un peu d'espoir, un peu de courage dans le cœur de l'épouse affligée.

Le bien fait par l'Union St-Joseph du Canada, au nom de la mutualité, est complexe ; souvent l'on vous en a entretenu. Le "Prévoyant" vous a déjà fait voir son rôle social, sa mission parmi nos compatriotes au point de vue national et religieux. Vous avez pu souvent vous rendre compte par vous-même du bien accompli par l'aide accordée aux héritiers de ses membres. Les orphelins qui peuvent ainsi recevoir une instruction convenable, les veuves dont l'existence est rendue tolérable, sinon confortable, sont là nombreux pour le montrer. Mais ce n'est qu'une partie de l'œuvre de l'Union. Les secours aux malades en sont une autre, et non la moins importante.

Lorsque la maladie frappe l'artisan et le force à suspendre son travail, ce n'est pas seulement la cessation du revenu, c'est encore l'augmentation des dépenses. Les soins, les médicaments coûtent cher, vite les économies disparaissent, si toutefois elles existaient. Le crédit, qui a pu être bon, alors que le bras vigoureux du chef de famille était là, rapportant le gain de chaque semaine, le crédit devient nul. Pour peu que la maladie continue, c'est la hideuse misère qui, à son tour, franchit le seuil du logis attristé.

L'épouse dévouée, la mère courageuse s'épuisera à vouloir gagner ce que l'époux, hélas ! ne peut plus donner, tout en continuant à veiller et soigner le malade chéri Bientôt, qui sait, elle se sentira défaillir et elle aussi succombera sous la tâche. Le malheureux père, le désespoir en l'âme, le cœur brisé de son impuissance, restera une plus facile proie à la maladie, et alors !... alors c'est la salle commune, la misère, la mendicité, la mort et son cortège de douleurs et de malheurs.

Mais si le malade est membre de l'Union St-Joseph, ah ! quel aspect différent ! Sûrs que la famille recevra un secours convenable de la société et qu'elle ne sera pas entièrement privée de ressources, les fournisseurs seront plus humains. Les secours hebdomadaires joints aux quelques sous mis en réserve par l'épouse prévoyante assureront les premiers besoins de la famille et les moyens de combattre la maladie. L'épouse pourra donner à son malade des soins plus assidus sans s'exposer elle-même. Le malade lui-même, l'influence morale avec sa force puissante aidant, souffrira moins s'il sait sa famille à l'abri de la misère, il conservera l'énergie suffisante pour combattre le mal et plus vite il pourra guérir, reprendre gaiement sa tâche quotidienne.

Qui a donc accompli ce grand bien moral comme matériel ? A qui la gloire de cette belle et bonne œuvre ? Indubitablement, l'Union St-Joseph a été la main bienfaisante qui a semé parmi ses membres, espoir, courage, santé; mais l'Union St-Joseph est une société mutuelle dont les sociétaires sont la force et la vie. C'est donc à vous tous, membres de l'Union St-Joseph du Canada, que revient de droit tout le mérite

Ce bien accompli presqu'à votre insu et dont vous devez vous glorifier à votre titre de membre de la société, que vous a-t-il coûté ? Très peu en vérité, moins **D'UN SOU PAR JOUR**. C'est bien en effet moins d'un sou par jour de vos cotisations que l'administration de l'Union St-Joseph a ainsi distribué parmi vos confrères malades.

UN SOU ! Que de bien le sou économisé chaque jour peut faire ! "*Les sous font les piastres*", dit le proverbe ; les sous font aussi les grandes œuvres. Que la mutualité vue de cette manière est donc admirable ; qu'elle est donc puissante et belle ! Ah ! trop souvent l'on oublie le vrai sens de l'œuvre mutuelle, elle devient une simple entreprise commerciale. Ah ! certes, il faut

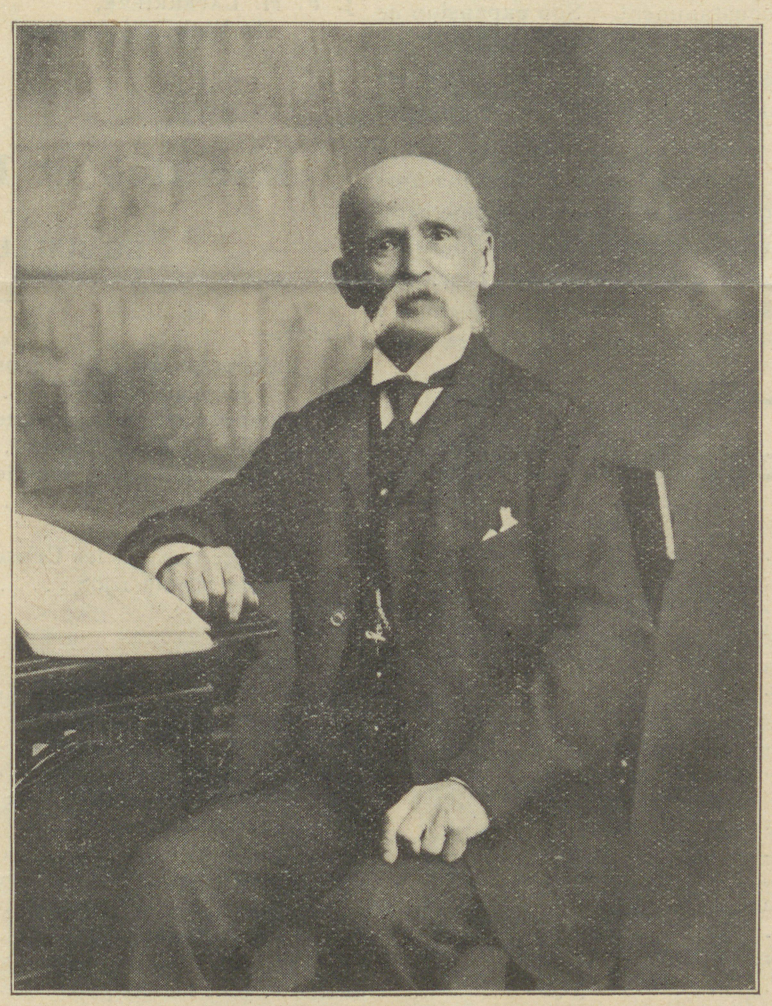

M. J. B. CHAMPOUX, Fondateur de l'Union St-Joseph.

Dénouement

LE PROCES DECŒUR-BRUNET TOMBE A L'EAU

La poursuite Léon Decoeur *vs* Brunet, qui fut entendue à Toronto, le 17 mars dernier, par le juge en chef, Sir William Mulock, a été déboutée. Le jugement était décidément en faveur de M. Brunet.

Cette cause, qui a été plus ou moins exploitée par un certain groupe, mal informé, mais aussi très anxieux de nuire à notre société, est enfin reléguée aux calendes grecques.

Généralement, en mutualité, lorsqu'une société offre, au moyen de son administration, l'opportunité à tous de se bien renseigner, de discuter puis de poursuivre l'enquête selon le désir de la majorité, comme il est facile de le faire en convention, il n'y a pas, croyons-nous, raison d'avoir recours aux tribunaux.

Nous ne désirons pas commenter cette cause, le public étant déjà suffisamment renseigné sur les faits. Une seconde occasion s'est présentée aux accusateurs, leur permettant de faire prévaloir leurs plaintes, leurs griefs. Ils ont failli à leur tâche. Personne n'en est surpris.

On a peut-être réussi à créer temporairement certains doutes, mais nous espérons bien qu'après s'être renseignés, nos membres réaliseront qu'il est toujours plus sage de bien réfléchir avant de se former une opinion ou de porter un jugement qu'on est souvent forcé de rétracter.

L'Union St-Joseph se développe constamment. Son expansion ne peut pas, ne doit pas être retardée par des moyens si peu francs, si peu justes et si peu honnêtes. Canadiens français catholiques, n'oubliez jamais que vous devez mettre résolument de côté tout désir de vengeance, toute animosité, tout intérêt personnel.

La mutualité canadienne-française éprouve, aujourd'hui plus que jamais, le besoin d'être unie. Nous sommes tous frères, le même sang fait battre nos coeurs. Cessons donc nos luttes fratricides ! Pourquoi ne pas travailler côte à côte, la main dans la main, nous qui avons les mêmes ambitions ? Combattons donc sans cesse pour la grande cause ! L'avenir de notre religion, de notre patrie et de notre famille sera alors assuré.

Bilan au 31 décembre 1908.

ACTIF :		
En mains du trésorier	$ 741.80	
En Banque Nationale	15,003.39	
" " Royale	19,103.17	
" " Royale (Compte spécial)	2,720.00	
" " Royale (Intérêt)	94.23	
Dépôt au gouvernement de Québec	5,000.00	
		$42,662.59
Propriétés immobilières (estimé)	$ 75,000.00	
Propriétés mobilières	3,000.00	
		$78,000.00
Avances aux membres âgés	$ 5,228.14	
Avances frais de voyages	566.05	
Loyers dûs	520.00	
Montants dûs par conseils et bureaux	6,615.11	
Montants dûs sur inscriptions	601.23	
Prêts et débentures y compris l'intérêt	304,818.21	
Intérêt Banque Nationale	23.50	
Caisse journalière	50 00	
Chèques protestés	41.61	
		$318,463.85
Total		$439,126.44
PASSIF :—		
Montants au cr. des conseils et bureaux.	$ 528.41	
Salaires et divers	1,107.52	
Commissions	54.00	
Examens	363.50	
Bénéfices en maladie	123.18	
Réclamations de décès non payées	16,755.78	
Chèques en circulation :		
Banque Nationale	1,714.73	
" Royale	3,555.08	
Dixième de certificat	81.01	
Remboursements aux aspirants refusés	41.39	
Balance dûe aux héritiers, caisse sociale ⅙ de $141,760.46 payable par an	23,626.74	
Décès d'épouses	725.00	
Dûe au trésorier	33 94	
Total		$48,710.01
Actif net		$390,416 43
auquel nous devons, cependant, ajouter la somme payable aux héritiers de la Caisse Sociale (incluse au passif ci-haut), qui bien que dûe n'est payable que d'ici à cinq ou six ans par versements hebdomadaires, savoir:		23,626.74
Aussi le montant des réclamations pour décès dûes au 31 déc., et qui se trouvent dans le même cas, savoir :		16,755.76
Laissant un ACTIF RÉEL de		$430,798 93

AUGMENTATION.

	Actif réel
Bilan au 31 décembre 1908	$430,798.93
Bilan au 30 juin 1908	392,895.39
AUGMENTATION pour six mois	$37,903.54

N B.—Il a été payé aux membres actifs de la caisse sociale pour bénéfices en maladie : $165,488.85
Ce montant n'est pas compris dans l'actif.

J. N. RATTEY,
J. F. H. LAPERRIÈRE, *Auditeurs supérieurs.*

LASSALLE GRAVELLE, *Comptable en chef.*

Recettes et Déboursés Généraux

DE JUILLET A DECEMBRE 1908.

DÉBIT:—		
Balance en main du trésorier le 31 juin 1908	$ 123.02	
Balance nette à la Banque Nationale le 31 juin 1908	3,222 40	
Balance nette à la Banque Royale le 31 juin 1908	7,091.62	
		$10,437 04
Balance due par les Conseils et Bureaux, le 31 juin 1908		$7,486.50
RECETTES :—		
Caisse "A"	$ 7,116 27	
Caisse "B"	3,545.20	
Caisse "C"	28,155.53	
Caisse "D"	15,194.73	
Caisse "E"	315 80	
Administration	4,103.30	
Bon-Conjoint	109,021.27	
Bon Mutuel	9,188.40	
Taxe "Per Capita"	1,655.02	
Dépôts des aspirants	8 314.97	
Certificats et transferts	264.65	
Loyers	2,144 99	
Intérêts et coupons	6,784 05	
Insignes	172.35	
Erreur d'âge	113 50	
Contributions payées directement à l'Ex.	234.21	
Remboursement de chèques refusés	404.41	
Avances remboursées	200.00	
Dépôt "re" soumission	100.00	
Contributions reçues des membres susp.	144.84	
Divers	108.25	
		$197,281.74
Balance au crédit des conseils et bureaux le 31 décembre 1908		528.14
Total		$215,733.42
CRÉDIT :—		
Balance au crédit des conseils et bureaux le 31 juin 1908		$805.64

DÉBOURSÉS:—		
Audition	$ 833.32	
Avances aux agents	315.00	
Avance, Caisse journalière	50.00	
"Prévoyant"	2,185.70	
Bénéfices aux malades	27,845 92	
Bâtisse, entretien, réparations, etc	1,995.30	
Chauffage	267.39	
Construction	4,520.17	
Conseil de district de Québec	100.00	
Conseil de district de Montréal	750 00	
Commissions aux agents	4,603.43	
Chèques protestés	387.92	
Décès payés en entier	42,437.91	
" par versements	26,159.66	
" d'épouses	4,380.00	
Dixièmes de certificats	313.95	
Polices et certificats	211.20	
Commission à 4% et 6%	10,325.49	
Annonces	39 04	
Bannières	250.00	
Eclairage	6.74	
Ameublement	922.97	
Chartes	21.50	
Taxes municipales et d'eau	216 20	
Assurance	376.34	
Téléphone	89.66	
Police de garantie	1.94	
Boîte postale	7.00	
Boîte à la voûte de sûreté	12.50	
Divers	21,06	
Contributions et honoraires de certificats remboursés	11.58	
Visite de malades	2.00	
Extrait de baptême	1.00	
Jubilé de Pie X	100.00	
Examens médicaux	5,165.25	
Frais de port	1,182.41	
Invalidité et rachats	2,691.74	
Impressions et papeterie	1,698.27	
Insignes	440.12	
Nécessaire de bureaux	599.28	
Prêts et débentures	18,200.96	
Remboursement aux aspirants refusés.	1,520.67	
Salaires des employés	4,084.21	
" " organisateurs	2,795.58	
" " officiers	3,090.81	
Assistance aux assem de l'Exécutif	350.00	
" " " des comités	333 00	
Services légaux	305.40	
Session fédérale	4,275.72	
Frais de voyages pour ass. aux assem.	250.30	
" " " des organisateurs	1,988.51	
Total des déboursés		$178,734.12
Balance en mains le 31 déc. 1908	$ 741.80	
" nette à la banque Nationale le 31 décembre 1908	13,288.66	
Balance nette à la banque Royale le 31 décembre 1908	15,548.09	
		$29,578.55
Balance dûe par les conseils et bureaux au 31 décembre 1908		$ 6,615.11
Total du crédit		$215,733.42

J. N. RATTEY,
J. F. H. LAPERRIÈRE, *Auditeurs supérieurs*

LASSALLE GRAVELLE, *Comptable en chef.*

Bénéfices payés en mars 1909.

Aux malades par l'Exécutif	$2,406.27	
" les conseils	4,734.86	
Total payé aux malades		$7,141.13
Au décès		14,403.90
En invalidité		148.00
Pour décès d'épouses, caisse sociale		700.00
Grand total		$22,393.03

Fête splendide

Installation du nouveau conseil de St-Bruno de Guigues.

Un magnifique programme.—Réunion enthousiaste.—Nombreux et éloquents discours.

Dimanche, le 28 mars dernier, le village de St-Bruno de Guigues était en liesse, à l'occasion de l'installation d'un nouveau conseil de l'Union St-Joseph du Canada dans cette belle et florissante paroisse de la région du Témiscamingue.

M. A. McNicoll, président du conseil de district d'Ottawa, et M. G. J. Tessier, organisateur en chef, représentant le Conseil exécutif, s'étaient rendus à St-Bruno pour assister à la cérémonie d'installation.

Le Rév. M. Beauchamp, secondé par les principaux citoyens de la paroisse, avait préparé un magnifique programme pour la circonstance. Immédiatement après la messe, il y eut une assemblée publique, au cours de laquelle l'organisateur en chef donna des explications sur les devoirs des officiers et procéda aux élections, qui eurent le résultat suivant :

Chapelain, Rév. J. A. Beauchamp; président, Stanislas Beaudry ; 1er vice-président, Narcisse Boucher ; 2me vice-président, Nestor Côté ; secrétaire, Henri Côté ; trésorier, Alphonse Côté ; receveur, Nancio Deljudice ; visiteurs, Joseph Lotnoir et Camille Lacroix ; censeurs, Arthur Boucher, Séraphin Pelletier et Ludger Tourigny ; commissaire-ordonnateur, Bruno Catnoir.

A 4 heures, les officiers et les membres, accompagnés d'un nombreux public, se rendaient à l'église paroissiale pour assister à la cérémonie de l'installation.

Un sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Evain, qui sut très bien traiter son sujet. Vint ensuite la cérémonie de l'installation des officiers, suivie du salut du Très Saint Sacrement, où il y eu du beau chant et de l'excellente musique.

Après cette cérémonie, les officiers et les membres se rendirent en corps à leur salle de réunion, où les délégués de l'Exécutif leur donnèrent les renseignements concernant l'administration de leur conseil.

A 6 heures, un magnifique banquet, présidé par le rév. curé Beauchamp, réunissait les délégués, les officiers et les membres de l'Union St-Joseph. Le service était parfait, les mets succulents, et tous y firent honneur. M. le docteur Dubé, président du conseil de Ville-Marie, était au nombre des invités et figurait à la table d'honneur.

A 8 heures, grande assemblée publique, présidée par M. S. Beaudry, président du nouveau conseil. Les citoyens s'étaient rendus en grand nombre à l'appel de leur zélé curé. Il y avait salle comble, et le beau sexe était largement représenté.

Le président, après avoir fait quelques remarques très bien appropriées à la circonstance, pria le président du conseil de district d'Ottawa d'adresser la parole.

M. A. McNicoll, dans un discours très bien documenté, fit connaître dans ses grandes lignes l'Union St-Joseph du Canada et su parfaitement intéresser son auditoire.

Vint ensuite le Rév. M. Beauchamp, qui donna une magnifique conférence sur l'économie en général, et traita son sujet de main de maître.

L'organisateur en chef fut ensuite appelé à prendre la parole. Il fit connaître les finances de la société, les garanties qu'elle offre à ses membres, et l'avantage qu'il y a pour tous de s'enrôler dans l'Union St-Joseph du Canada. Il fit aussi connaître les différents systèmes, ainsi que les avantages exceptionnels que la société offre à ses membres. Il termina par un appel chaleureux à la jeunesse canadienne-française, l'engageant instamment à s'enrôler sous la bannière de l'Union St-Joseph, la plus belle société canadienne-française et catholique du pays.

Ensuite, ce fut le tour du docteur Dubé. Il se dit très heureux de constater que la société fait des progrès si extraordinaires dans la région du Témiscamingue. Il espère bien qu'elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Ensuite, pour varier le programme, le Rév. Père Evain nous fit entendre, de sa belle voix, quelques romances bretonnes, qui plurent énormément à son auditoire.

Et l'on se sépara très satisfait, emportant un agréable souvenir de la journée du 28 mars 1909.

Pour terminer ce hâtif compte rendu, souhaitons au nouveau conseil tout le succès possible.

Aux Collaborateurs

Les colonnes du " Prévoyant " sont ouvertes à tous les membres de l'Union St-Joseph. L'Exécutif serait très désireux que les conseils de district se choisissent une personne dans leur district pour communiquer à la rédaction du "Prévoyant" tous renseignements qui, se rapportant à la société, pourraient intéresser nos membres.

RECONNAISSANCE

Grand'Mère, 22 mars.—A une réunion de ce conseil, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par le président Léandre Gagnon, secondé par le confrère J. A. Blais: que les membres de ce conseil offrent au confrère A. Béliveau, leurs sentiments de reconnaissance pour les services qu'il a rendu au dit conseil alors qu'il en était le président.

Proposé par le confrère Wilfrid Matteau, secondé par les confrères J. A. Blais et Arthur Comeau : que les membres de ce conseil offrent leurs plus sincères remerciements aux confrères Phil. Sénéchal et Wilbrod Lemay pour les éminents services qu'ils ont rendu au dit conseil.

J. L. L'HEUREUX, sec.

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Soyons unis.

×

Le concours s'affirme.

×

Nos amis de Windsor travaillent.

×

Notre devise : Religion, Patrie, Famille.

×

Bravo ! 355 nouveaux membres inscrits en mars.

×

Qui gagnera la première bannière ? Un effort dans ce but !

×

Le procès Brunet est réglé. On ne pouvait anticiper d'autre résultat.

×

Voici le meilleur temps de l'année pour la propagande. Tous à l'œuvre !

×

Magnifiques primes offertes par le conseil de district d'Ottawa pour notre grand concours.

×

Le conseil de district d'Ottawa appuie l'Exécutif loyalement. Cette coopération est des plus précieuse.

×

St-Bruno de Guigues est érigé en conseil. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et faisons des vœux pour sa prospérité.

×

Le printemps nous arrive avec ses mille attraits. Nulle époque n'est plus propice pour organiser avec succès une bonne propagande.

×

Une montre en or pour 25 membres recrutés d'ici au 31 mai et un loquet en or pour 10 membres. Primes supplémentaires accordées pour notre grand concours.

×

Nous invitons de nouveau nos membres ou les officiers des conseils à nous envoyer des nouvelles d'intérêt général que nous serons toujours très heureux de publier.

×

Certains de nos membres refusent de recevoir " Le Prévoyant " parce qu'ils sont sous l'impression que la société exige $1.00 d'abonnement par année pour sa publication mensuelle. Cette impression est fausse. Tous les membres indistinctement ont droit à la livraison de notre publication. Nous n'exigeons l'abonnement que des étrangers.

Partie de Euchre

Organisée par le Conseil local de Chaudière Jonction.

Le 22 février, une jolie partie de euchre était donnée par les membres de l'Union St-Joseph du Canada de Chaudière Jonction. La salle avait été magnifiquement décorée pour la circonstance et offrait un très joli coup d'oeil.

A huit heures et demie, M. J. C. C. Morin donna des explications sur les conditions du concours. M. G. J. Tessier, notre organisateur en chef, accompagné de Mme Fred. Demers, épouse du président du conseil local, et M. Alb. Boulet, de Québec, accompagné de Mme J. C. C. Morin, épouse du receveur, ouvrirent le concours à la table d'honneur.

La partie terminée, M. Fred. Demers, président, et M. J. C. C. Morin, receveur, firent la distribution des prix, en adressant un bon mot à chacun des gagnants. Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Yvonne Bernier, de Charny, fille de M. Jos. Bernier, conducteur. Ce prix consistait en un très joli cadran, don de M. W. A. Dubé, surintendant de l'Intercolonial. Le premier prix des messieurs fut gagné par M. Thivierge, de Lévis, et consistait en une magnifique pipe donnée par le conseil de l'Union St-Joseph de la ville de Lévis.

De très jolis lots avaient aussi été reçus de la part du Rév. Omer Poirier, chapelain du conseil de Chaudière Jonction, de M. Bloin, député provincial, de M. Fred. Demers, président du conseil local, de M. Pierre Fontaine, maire de Charny, du Rév. M Boyer, de Lévis ; du conseil de district de Québec ; de M. Brochu ; du Dr Noé Gingras, et autres. Tous ces prix ont été distribués parmi les personnes ayant remporté le plus grand nombre de parties.

Après la distribution des prix, MM. Pierre et Arthur Bédard jouèrent une comédie intitulée : "Un domestique en mouvement ", avec un brio qui plut beaucoup à l'auditoire. Mme Emile Demers et M. Giroux, ainsi que Mlle Harbour et M. Art. Bédard, firent apprécier leur jolie voix dans quelques duos très bien rendus.

M. l'organisateur en chef fut ensuite prié par M. Morin d'adresser quelques mots à l'auditoire. Il s'exécuta de bonne grâce, parla de la mutualité et de ses bienfaits et la fit connaître sous son vrai jour. Il fit ensuite l'éloge de l'Union St-Joseph, en qui s'incarnent toutes les vertus de la mutualité.

Le tout fut couronné par un magnifique réveillon, servi d'une façon tout-à-fait gracieuse par de charmantes demoiselles de Charny.

Nous devons bien des remerciements à Mmes Demers, Morin, Lemieux et Lambert, pour la part active qu'elles ont prise dans l'organisation de cette fête, ainsi qu'à MM. Demers et Morin, qui en ont été les principaux organisateurs.

Tous se sont retirés au petit jour, emportant un excellent souvenir de cette fête intime, qui montre bien l'esprit de fraternité qui anime les membres de l'Union St-Joseph du Canada de Chaudière Jonction.

—Un invité.

Tableau d'Honneur

Nous publions ci-dessous un tableau comprenant les noms de nos amis et organisateurs qui se sont distingués dans l'oeuvre de recrutement durant le mois de mars, ainsi que le nombre de membres que chacun d'eux a recruté. Ils ont été à la peine, il n'est que juste qu'ils soient à l'honneur !

Agapit Ouellet	12	P. Rochette	2
J. H. Bélanger	6	Jos. Caron	1
Ludger Ouellet	2	Jos. Hudon	8
Ad. Carpentier	1	J. Maisonneuve	1
D. A. Bissonnette	2	Ed. Slevan	1
Jos. Guay	9	L. J. Bourdon	1
J. A. Bastien	1	Nap. Dumas	2
J. B. Nadon,	2	J.F.O.R. Millette	1
A. Mailloux	1	L.O. Payette	1
J. Chevalier	2	T. Cousineau	1
Nestor Wallot	26	S. Clément	1
E. J. Labelle	7	Damien Gourd	4
J. B. Rochon	2	J.C.A. Léveillé	1
A. Jetté	1	Chs. Boucher	1
N. Sarrazin	1	J. B. White	3
Z. Bérubé	1	L. O. Thériault	1
D. Rouleau	1	J. H. Richer	2
Théoph. Leclerc	13	Ant. Nadon	2
Jos. Bazinet	1	Geo. Tremblay	2
C. B. Poisson	1	M. Rochon	2
C. O. Poirier	1	N. Paquette	1
R. Mercier	6	A.Pratte	1
J. A. Dufresne	2	J. Z. Dumais	1
J. C, C. Morin,	16	Albert Nadeau	7
Ls. A. Martel	1	A. Cusson	1
O. Chartrand	1	J. B. Daoust	1
Ludger Proulx	3	J. A. Cadorette	8
Ls. Leduc,	1	J. G. Larivière	2
D. Charron	4	C. E. Pagé	1
Geo. Tessier	17	F. Leroux	1
A Cayen	1	T. Garceau	1
Aug. Charron	1	J. B. Nadon	2
E. Chouinard	1	J. E. Lévesque	1
L. Bérubé	8	L. J. Leroux	2
Mme J. P. Côté	1	Geo Marcoux	4
Cyrille Dayon	5	A. Bérubé	1
J. M. Lemieux	10	Jos. Bouchard	2
A. E. Michon	4	I. Michaud	1
Albert Boulet	3	J. C Sirois	5
C. Ménard	1	H. Gauthier	2
J. Vaillancourt	2	F. Breton	1
M. Gignac	1	E. Welsch	1
A. Nault	1	A. Hardy	1
J. Durocher	1	N. DelGuidice	1
F. X. Julien	37	J. H. A. Larose	1
J. M. Robert	2	J. R. Vincent	1
F. X. Gadbois	2	Osias Pagé	2
J. Cadieux	1	J. E. Landriault	1
Ed. Paquette	1	A. G. Gagnon	1
H. Seney	1	Dme T. Delisle	1
E. Z. Labrosse	1	Ant. Landry	2
J. H. Chevrier	1	N. Fink	1
Mar. Thivierge	1	A.Carrière	1
E. Montreuil	1	J. B. Levaque	1
Phil. Gervais	1	A. Perrier	1
V. Bernier	1	Ernest Cécile	1
J. A. Bigonesse	6	Alf. Pelletier	1
P. Lemay	1		
A. Rousseau	1		355
A. Veilleux	1		

Nous félicitons sincèrement ces vaillants amis de l'Union St-Joseph et nous leur souhaitons un pareil succès pour le mois en cours C'est là un exemple de ce que peut produire la bonne volonté unie au désir de voir prospérer la société. Espérons que cet exemple excitera nos membres et que la perspective de voir leur nom inscrit dans ce tableau d'honneur leur fera accomplir des prodiges en fait de propagande.

Souhaits de succès

Magnifiques éloges de la Mutualité à la Basilique d'Ottawa.

L'éloquent disciple de l'ordre de St-François, le Rév. P. Albert, de Limoilou, fort goûté et admiré par les retraitants à la Basilique d'Ottawa, a fait, jeudi soir, un très bel éloge des sociétés de secours mutuel canadiennes-françaises.

" Grâce à Dieu ", dit le distingué prédicateur, " ces sociétés de bien sont de plus en plus florissantes, et nous leur souhaitons le plus grand succès. Le bien produit par ces sociétés ayant pour base la foi et le patriotisme ne peut que leur attirer l'appui le plus généreux de l'Eglise. Parmi ces sociétés, l'Union St-Joseph du Canada figure au premier rang par son patriotisme chrétien et l'ardeur qu'elle apporte à répandre le culte de notre langue française.

"Ces sociétés étant catholiques, l'Eglise les autorise, les approuve et les bénit. Il y a des avantages incontestables à être membre de ces sociétés. L'un des principaux est de forcer les jeunes gens à pratiquer l'économie et l'épargne sous la forme de cotisations mensuelles. Les jeunes gens ne peuvent certainement pas prendre une meilleure résolution que celle de s'enrôler dans la mutualité".

Taxe "per capita"

Cette taxe, instituée par la Convention fédérale, est destinée au maintien des conseils de district. Elle est strictement payable aux trésoriers des dits conseils, dont voici les noms et adresses :

DISTRICT DE QUÉBEC : Dr P. H. Bédard, 236 rue St-Jean, Québec.

DISTRICT DE MONTRÉAL : Dr J. A. Duhamel, 1078 rue St-Denis, Montréal.

DISTRICT D'OTTAWA : Rév. M. Hudon, Rockland, Co. Russel, Ontario.

Cette taxe doit être remise par les conseils et bureaux en février et aout, chaque année.

Songez-y !

Ce que l'Union St-Joseph du Canada a à son crédit à Ottawa.

Le conseil local n° 1 a payé à lui seul au-delà de $600.00 de bénéfices en maladie durant le mois de février. Que de malades auraient été dans la misère s'ils n'avaient obtenu ces secours ! Pères de famille, à vous d'y songer !

Lefaivre en liesse

Célébration enthousiaste de la Fête patronale de l'Union St-Joseph.

Les membres du conseil local de Lefaivre n° 22 se souviendront longtemps de la splendide commémoration de la fête patronale de l'Union St-Joseph du Canada, qui eut lieu à St-Thomas d'Alfred, dimanche, le 14 mars dernier.

Des invitations avaient été lancées en divers endroits. Plusieurs succursales y avaient répondu avec empressement, et de nombreuses délégations assistaient à cette belle cérémonie.

A 9 heures précises, il y eut parade avec bannières et insignes jusqu'à l'Eglise, fanfare en tête. Figuraient parmi les processionnistes, les délégués de Fassett, Alfred, Montebello, Ottawa, Hull, etc.

A 9 heures et demie, grand'messe. Le chant était sous la direction de l'habile directeur M. E. Thivierge, percepteur du conseil local, qui rendit la messe du second ton harmonisée avec un succès remarquable. La quête, très fructueuse, fut faite par les premier et second vice présidents du conseil. Ensuite, eut lieu une communion générale des membres de l'Union St-Joseph, spectacle édifiant qui fut admiré de tous.

Le soir, la salle paroissiale était envahie de bonne heure par l'élite de la population, désireuse d'assister à un euchre et à un goûter servi par les dames de l'endroit. La fanfare de Montebello rendit la soirée encore plus attrayante en exécutant dans la perfection quelques morceaux de son excellent répertoire.

Le programme comprenait également du chant et de la déclamation, ce qui permit à Mlle Bricaut et à M. A. E. Thivierge de se faire applaudir vigoureusement.

LES DISCOURS

Durant les intermissions, de très jolis discours furent prononcés par le Rév. M. le curé Bédard, M. Larocque, maire de St-Thomas d'Alfred et président du conseil local du même endroit, M. Wilfrid Hotte, président du conseil de Lefaivre, ainsi que par M. L. J. Bourdon, organisateur et inspecteur, délégué spécialement pour la circonstance par le bureau exécutif.

M. le Curé Bédard,

dans un discours très applaudi, dit qu'il se réjouit sincèrement des succès constants de l'Union St-Joseph dans sa paroisse. Les membres de cette Union ont toujours été très désireux de coopérer avec lui pour promouvoir les intérêts de l'Eglise et de la paroisse. Il insiste sur la nécessité d'appartenir à une si belle fraternité, dont le but si noble est de secourir la veuve et l'orphelin et de répandre parmi le peuple cet admirable principe : "*S'entr'aider les uns les autres*". Il fait ensuite de la Société un éloge qui est vigoureusement applaudi.

M. Larocque,

maire de St-Thomas d'Alfred, lui succède et se dit très heureux de se compter au nombre des membres de l'Union St-Joseph. A St-Thomas d'Alfred, cette Union a déjà à son crédit beaucoup de bien. Selon lui, les Canadiens-Français devraient reconnaître l'urgence d'appartenir à une société qui sait si bien économiser les petits montants versés en contributions mensuelles, les faire fructifier par le moyen d'une administration économique et sage qui lui permet, par une accumulation raisonnable, et au bout d'un certain terme, de soulager bien des misères causées soit par la mort, soit par la

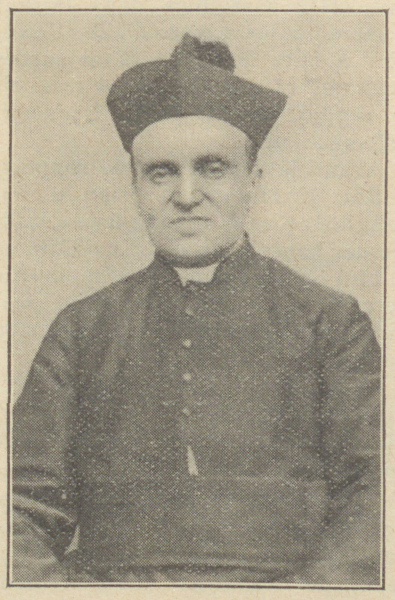

Le Rév. M. le Curé BÉDARD.

maladie du chef de famille Il fait un appel chaleureux aux assistants, leur démontrant la nécessité et l'opportunité de se joindre au groupe de zélés Canadiens qui ont su comprendre que ce n'est que par l'union qu'on arrive à se protéger mutuellement.

M. Wilfrid Hotte

abonde dans le même sens. Il dit qu'il n'est pas nécessaire, pour lui, de faire l'éloge de l'Union St-Joseph du Canada, si favorablement connue dans toutes les parties du Canada. Dans mon humble opinion, dit il, c'est un devoir pour le peuple Canadien-Français de se grouper solidement sous l'étendard de l'Union St-Joseph du Canada, car c'est dans l'union que résident la force, le prestige et l'influence nécessaires au complet développement des intérêts canadiens français.

M. L. J. Bourdon,

dans un discours qui fut fort applaudi, démontre les progrès extraordinaires accomplis par l'Union St-Joseph durant les dix dernières années. En 1898, nous avions à peine 824 membres et nous avions en caisse un actif net de $13,807.00. Quelques années après, en 1908, nous pouvons nous réclamer de 23,611 membres, et d'un actif net de $392,805.33 Nous avons payé, dit-il ensuite, la somme énorme de près de $50,000.00 pour bénéfices en maladie. Si, ajoute M. Bourdon, l'auditoire présent s'arrêtait à faire le calcul et à considérer l'étendue de bien que la distribution de cette somme a procurée aux Canadiens-Français, il pourrait apprécier les immenses services rendus aux nôtres par la société. Il entre ensuite dans des considérations touchant l'utilité des diverses caisses, et fait prévaloir les avantages que l'Union St-Joseph a sur les autres sociétés, à tous les points de vue. Il appuie fortement sur l'urgence qu'il y a, pour les Canadiens-Français, de s'unir en un groupe compact, surtout en ce moment, alors que notre belle société serait si utile aux intérêts scolaires et autres. Il estime qu'il est tout à fait regrettable que les Canadiens continuent à s'enrôler dans des sociétés absolument sous le contrôle et sous la direction des étrangers. Il serait bien plus naturel de les voir s'enrôler dans une société qui travaille sans cesse et avec énergie à maintenir et à sauvegarder l'influence de la race canadienne et à encourager ses légitimes aspirations. Telle est l'Union St-Joseph, qui est dirigée exclusivement par des Canadiens-Français animés des mêmes sentiments, et dont les efforts tendent à assurer l'unité des Canadiens Français et à sauvegarder leurs intérêts. Sous tous les points de vue, ajoute M. Bourdon, l'Union St-Joseph est préférable aux sociétés étrangères, et j'espère que la cérémonie que j'ai tant admirée aujourd'hui aura pour résultat d'induire un grand nombre de jeunes gens à s'affilier immédiatement à l'Union St-Joseph. Il félicite ensuite les organisateurs

M. LAROCQUE
président du conseil de St-Thomas d'Alfred.

de la cérémonie et exprime le désir que les officiers présents fassent un effort dans leur succursale pour trouver des émulateurs. Nous sommes rendus, dit M. Bourdon, à une époque où nous avons besoin du concours de tous les hommes dévoués, de ceux qui veulent dépenser leur temps et leurs peines pour faire une active propagande, et j'espère que les bonnes volontés ne nous ferons pas défaut.

Les applaudissements qui accueillirent cette péroraison prouvèrent amplement à l'orateur que l'Union St-Joseph ne comptait que des amis dans l'assemblée et que l'appui ne lui sera pas marchandé.

Notre organisateur L. J. Bourdon, après la clôture de cette admirable soirée, nous est revenu enchanté de son voyage, et apportant avec lui quelques inscriptions de nouveaux membres.

Qu'on nous permette de faire remarquer, en terminant ce hâtif compte-rendu, combien ces réunions sont propices au développement des sentiment d'amitié et de concorde. En se réunissant fréquemment, les membres apprennent à mieux se connaître et à s'estimer mutuellement. Nous formons le vœu que de nombreux conseils imitent, à l'avenir, nos aimables confrères de Lefaivre.

(Communiqué)

Enrôlez-vous !

Une Fortune distribuée aux Malades par l'Union St-Joseph du Canada.

Très peu de personnes réalisent la somme de bien qui découle d'une société de bienfaisance. Prenons comme exemple l'Union St-Joseph, qui détient certainement le record de la bienfaisance en ce pays, et qui peut être classée au premier rang parmi les sociétés canadiennes-françaises Les statistiques démontrent qu'en 1908, l'Union St-Joseph a distribué des bénéfices en maladie à **2051** membres malades. Ceci représente **16,684** semaines de maladie et la somme énorme, magnifique de **$75.079,64** payée aux bénéficiaires dans l'espace d'un an.

Réfléchissez un instant aux mille bienfaits que cette somme représente, et vous comprendrez immédiatement qu'il est de votre intérêt d'encourager de toutes vos forces la dispensatrice de ces bienfaits, l'Union St-Joseph du Canada. Les jeunes gens surtout devraient se faire un devoir de s'enrôler sans retard, car la maladie s'abat tout tout aussi souvent sur le jeune homme entrant dans la vie plein de courage et d'espoir que sur le vieillard déjà courbé vers la tombe. De plus, est-il pour eux plus belle et plus noble action que celle qui consiste à assurer l'avenir ou le bien-être de leurs parents, tout en apprenant et pratiquant une saine et profitable économie ? Songez-y, jeunes gens : "*L'argent investi en cotisations est la plus sage des épargnes !*"

AVIS OFFICIEL

Les officiers doivent toujours se rappeler que les remises doivent être faites régulièrement vers le 21 de chaque mois.

Les nouvelles formules doivent être remplies tel qu'indiqué. Les formules 5a et 6a ne sont plus en usage.

Autant que possible, envoyez les remises par mandats de poste.

CINQUANTE MILLE PIASTRES

(Suite de la page 49.)

être prudent ! il faut savoir administrer l'épargne. Mais si l'on doit économiser, faire profiter le sou du membre, c'est pour que ce *sou devenu piastre* serve à secourir le membre dans le besoin, à lui rendre l'énergie, la santé et à le conserver à l'œuvre de la mutualité.

L'administration a pu payer cette énorme somme en n'attribuant à cette fin que la moitié environ de ce que ses tables de taux mettent à sa disposition pour cette partie du travail qui lui incombe, et cependant quel grand, quel immense résultat !

Mais ce principe de la mutualité, vous devez le pousser plus loin encore. Vous enorgueillir du résultat obtenu, vous féliciter du travail accompli, jouir des bienfaits de votre société de prédilection, vous en avez le droit, vous en avez le devoir. Un autre devoir vous incombe cependant comme mutualiste, c'est celui d'étendre le champ d'action de votre œuvre. Tous vos concitoyens, tous vos compatriotes doivent, comme vous, être appelés à jouir de ces mêmes avantages, à partager ces mêmes lauriers. A vous de les y amener en leur faisant connaître le bien accompli par l'Union St-Joseph du Canada.

L'artisan courbé sur son dur labeur, l'employé d'usine ou l'employé de bureau, enfermés dans une atmosphère empestée d'impuretés ou d'émanations chimiques, le commis astreint à de longues heures d'un travail ingrat, tous sont exposés à la maladie. Les machines qui rendent l'homme si puissant exposent à chaque instant sa vie ou sa santé. Tous les jours, les accidents se multiplient sous nos pas. Que celui qui néglige de parer aux jours de malheur est donc imprévoyant !

Ne vivra-t-il pas plus heureux, plus gai, plus sûr de lui-même celui qui aura assuré l'avenir des siens, celui qui aura prévu aux besoins de sa famille pour les jours sombres de la maladie ?

Nous sommes en concours, c'est le temps de faire des recrues. Démontrez à vos parents, à vos amis, à vos camarades, les multiples avantages de la mutualité.

La mutualité est une roue qu'il faut tenir à rouler. Allons, tous d'épaule à la roue !

Oubli Coûteux

Il est important que nos membres comprennent la nécessité de payer leurs cotisations.

Il est réellement surprenant de constater que certains de nos membres se laissent suspendre tous les mois en ne payant pas leur cotisation à la date fixée par le Code, malgré nos avertissements réitérés. Ces membres sont ensuite les premiers, advenant la maladie, à critiquer la société s'ils ne touchent pas immédiatement leurs bénéfices en maladie. Nos membres ont tout à gagner en payant leur cotisation régulièrement, et il ne leur en coûte pas plus cher d'être en règle.

Bonne Volonté

Un réveil qui promet beaucoup chez nos coopérateurs.

Les trois conseils de district se dévouent en matière de propagande. Il y a quelques jours, le président Ladouceur convoquait une assemblée importante des membres du conseil de district de Montréal, à laquelle assistaient l'Exécutif et les présidents de plusieurs conseils locaux. Le but principal de cette réunion était de discuter et de s'entendre sur les moyens propres à activer la propagande. Les officiers, de part et d'autre, se sont exprimés en faveur de quelques changements. Cet échange de vues a eu pour résultat l'adoption d'un programme qui permettra aux recruteurs de recueillir les adhésions plus facilement que par le passé.

Après Montréal, ce sont nos amis du district d'Ottawa qui se remuent. Désirant contribuer généreusement au mouvement de propagande, le conseil de district d'Ottawa ouvre pratiquement un concours additionnel, ou plutôt ce conseil augmente le nombre de primes déjà offertes par l'Exécutif en offrant lui-même quelques primes des plus attayantes: une montre en or à tout membre enrôlant 25 nouveaux membres, et un loquet en or pour 10 nouveaux membres. Ce conseil mérite la gratitude des membres du district d'Ottawa pour son esprit d'initiative et l'intérêt qu'il porte au succès de l'Union St-Joseph du Canada.

Maintenant, on nous apprend de source certaine que le conseil de district de Québec doit se réunir sous peu dans le but de mettre à l'étude certaine mesure de recrutement. Il y a donc lieu d'anticiper toutes sortes de bonnes choses de ces réunions de mutualistes.

Nous prenons plaisir à signaler ces indices, qui sont vraiment encourageants pour l'avenir de l'Union St-Joseph.

L'Exécutif appuyé

Le Conseil de District d'Ottawa approuve l'ère de réforme inaugurée.

Une assemblée du bureau de direction du conseil de district d'Ottawa a eu lieu dernièrement, sous la présidence de M. McNicoll.

Tous les officiers étaient présents. M. S. C. Larose représentait l'Exécutif.

M. le président dit qu'il a convoqué cette assemblée dans le but d'examiner les moyens d'aider l'Exécutif à faire du concours un succès éclatant, et, de plus, pour recevoir le rapport de M. J. M. Lemieux, organisateur.

Avant la lecture de ce rapport, le Rév. M. Hudon, trésorier du conseil, donne au bureau la liste détaillée des conseils du district d'Ottawa qui lui ont fait remise des montants perçus pour la taxe *per capita*, lesquels montants ont été déposés en banque.

Le secrétaire donne ensuite lecture du rapport de l'organisateur, M. J. M. Lemieux, rapport conçu en ces termes :

"J'ai l'honneur de vous faire rapport de mon travail depuis l'entente conclue entre l'Exécutif et votre bureau, de travailler conjointement dans un but de propagande. J'ai visité depuis : Arnprior, Pembroke, Breaside, Mattawa, North Bay et Sturgeon Falls. J'ai recruté huit membres dans ces différents endroits. J'ai tenu des réunions publiques dans plusieurs de ces localités. Partout, j'ai reçu l'accueil le plus cordial. Les officiers de ces conseils semblent bien déterminés à travailler avec énergie au recrutement pendant le concours.

" Permettez-moi, en terminant, une suggestion qui, je crois, serait de nature à stimuler le zèle de nos membres. Ne pourriez-vous pas offrir un prix à tout membre de notre district qui fera admettre dix nouveaux membres durant le mois d'avril ?"

Il est alors proposé par le Rév. M. Hudon, secondé par M. N. Bélanger, que le rapport de M. l'organisateur J M. Lemieux soit reçu et adopté, et que des félicitations lui soient offertes pour son travail et l'intérêt qu'il porte au succès de la société dans notre district. De plus, que sa suggestion qu'un loquet en or ou tout autre objet de même valeur soit offert en prime à tout membre qui fera admettre dix nouveaux membres d'ici au 31 mai et une montre en or à celui qui en fera admettre vingt cinq d'ici à la même date, soit adoptée. Ces diverses résolutions sont adoptées.

Le secrétaire est autorisé à faire les annonces nécessaires pour assurer le succès de ce concours.

M. McNicoll est unanimement choisi pour aller présider à l'installation du nouveau conseil de St-Bruno de Guigues.

La motion suivante est ensuite adoptée unanimement :

Proposé par M. C. O. Dupuis, secondé par M. N. Bélanger, que le Bureau de Direction du Conseil de District d'Ottawa désire exprimer à l'Exécutif de la société, sa satisfaction pour le travail accompli depuis la dernière convention fédérale et son désir que le dit Exécutif continue le même travail de réforme pour le bien et le progrès de l'Union St-Joseph du Canada.

Et que copie de cette résolution soit envoyée à l'Exécutif.

E. J. LABELLE, Secrétaire. A. McNICOLL, Président.

Avis important aux Membres

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 222 et 223 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de mai prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer [Voir l'article 188 du Code.]

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

355 !

Tel est le chiffre des inscriptions. Le recrutement donne les indices d'un réveil.

A peine le printemps est-il annoncé avec ses attraits que nos agents commencent à nous expédier leurs listes de nouveaux aspirants. Le travail est pratiquement commencé dans plusieurs sections. Les conditions du concours de février commencent à être connues et les prix à gagner sont si attrayants que le travail individuel devient graduellement plus sérieux. Que nos membres se mettent tous à l'oeuvre et qu'ils enrôlent au moins chacun un nouveau membre durant le concours.

Nous avons recruté 355 nouveaux membres durant le mois de mars. Dans une autre colonne, nous publions les noms de ceux qui ont à leur crédit ce travail qui leur fait honneur.

L'heure du devoir a sonnée. Allons, recruteurs, tous au travail !

Nouvelles Primes

Offre généreuse du Conseil de District d'Ottawa.

Une montre en or pour 25 membres recrutés.—Un loquet en or pour 10 membres.

Le conseil de district d'Ottawa, désirant prendre une part active dans le mouvement ascendant de l'Union St-Joseph du Canada, a décidé, à sa dernière réunion, d'offrir des primes en sus de celles offertes pour le concours par l'Union St-Joseph. Cette généreuse initiative aura sans doute pour effet de stimuler le zèle et le dévouement de nos amis dans ce district. Voici le texte de l'offre en question :

"Afin de stimuler le zèle de ses membres, le conseil de district d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada a décidé d'offrir comme primes une montre en or à tout membre qui fera admettre vingt-cinq nouveaux membres d'ici au 31 mai prochain et un loquet en or ou tout autre objet de même valeur à ceux qui en feront admettre au moins dix durant le même temps.

"Ces prix sont offerts en plus de la commission et des primes déjà offertes par l'Exécutif durant le présent concours Que tous se mettent à l'œuvre!"

Nous remercions sincèrement le conseil de district d'Ottawa pour le grand intérêt qu'il manifeste en toute occasion pour le succès de la propagande. Nous sommes persuadés que les membres du district d'Ottawa sauront imiter le zèle qui anime leurs officiers et qu'ils feront de la belle et bonne besogne.

Rallions les jeunes !

Que deviennent les jeunes gens Canadiens-Français ?

Nous ne parvenons pas à nous expliquer pourquoi le nombre de membres de l'Union St-Joseph n'augmente pas plus rapidement. Il n'est pourtant pas bien difficile d'obtenir des applications. En expliquant intelligemment les mérites de la société et les nombreux avantages dont jouissent ses membres, on parviendrait facilement à augmenter considérablement le nombre de sociétaires actuels.

Il est évident que beaucoup d'entre nous restent inactifs, indifférents. Beaucoup n'ont jamais songé à induire leurs nombreux amis à se joindre à notre belle société. La conséquence en est qu'ils vont ailleurs. Ils deviennent membres de sociétés étrangères.

Ne dites pas, pour vous excuser, que ces gens ne désiraient pas entrer dans l'Union St-Joseph.

Des membres ayant à coeur le progrès de l'Union ont pu facilement faire beaucoup plus que leur part, ainsi que vous pourrez en juger par le tableau que nous publions dans ce numéro. Tout dépend de la constance et de la manière dont on sollicite les adhésions.

Il est rare qu'un jour se passe sans que vous rencontriez une personne susceptible de devenir membre de notre société. Combien de fois lui avez-vous demandé si elle était assurée ou non ?

Vous qui lisez ces lignes, interrogez votre conscience !

Jeunes Canadiens Français, où est votre patriotisme ? Que chacun fasse son devoir ! Ranimons notre ardeur afin d'assurer le succès de la grande cause !

Bon Certificat

Ce qu'un éloquent prédicateur pense de l'Union St-Joseph du Canada.

Au cours d'une retraite prêchée à l'église Ste-Anne d'Ottawa, il y a quelques jours, par le Rév. M. Aubin, missionnaire distingué et mutualiste convaincu, ce révérend père disait : "Après avoir étudié minutieusement les diverses caisses et le mode d'administration de l'Union St-Joseph du Canada, je n'hésite pas à placer cette belle et grande association catholique et canadienne-française à une place prépondérante parmi les sociétés de secours mutuel du Canada et je lui vois un avenir des plus prospère."

Cette appréciation donnée par un prédicateur désintéressé se passe de tout commentaire.

Exemple à suivre

Le conseil local n° 1 nous promet de porter l'effectif de ses membres à 2,000 d'ici à la fin de mai, soit une augmentation de 200 membres. Et il tiendra parole ! Que feront les autres conseils ?

NOS ORGANISATEURS

Notre organisateur, M. L J. Bourdon, était ces jours-ci de passage à St-Jean d'Iberville, St-Hyacinthe, St-Judes, etc. A St-Jean, il a réussi à recruter plusieurs membres. L'Union St-Joseph doit des remerciements au Rév. M. Labrêche et à M. Martial Phaneuf pour leur amabilité envers M. Bourdon.

Retour de l'Ouest

M. J. M. Lemieux est de retour d'une tournée à Arnprior, Renfrew, Pembroke, North Bay, Sturgeon Falls et Verner. Notre organisateur nous informe que nos membres se dévouent avec ardeur aux intérêts de la société. Partout l'on se multiplie pour que le concours soit un succès. M. Lemieux est reparti pour la rive nord.

Chez nos Conseils

Elections des Officiers.— Inspections des plus satisfaisantes.

Nos organisateurs nous sont revenus enchantés de leurs visites à plusieurs de nos conseils locaux. Les officiers de ces conseils tendent de plus en plus leurs efforts vers une bonne administration. Partout, l'on se promet de travailler ardemment pour gagner une bannière ou une des primes de $100.00. Ces bonnes nouvelles sont de nature à encourager nos membres à redoubler d'efforts sur toute la ligne. Que chacun se mette dans l'idée qu'il nous faut atteindre le chiffre de 30,000 membres sous peu !

Voici quelques résultats d'élections d'officiers.

Trois-Rivières

Nos amis de Trois-Rivières possèdent un des meilleurs conseils. Ses officiers sont dévoués et très bien renseignés. Le bureau de direction est composé des officiers suivants : Chapelain, Rév. H. Trudel ; président, F. X. Vanasse ; 1er vice président, J. A Tessier ; 2me vice-président, J. A. Pelletier ; secrétaire, J. A. Trudel ; trésorier, J. A. Pichette ; receveur, F. Fournier ; visiteurs, Edmond Robichaud, E. Dufresne ; censeurs, Donat Dussault, Alf. Boucher ; commissaire-ordonnateur, Chas Boivin ; médecin examinateur, Dr J. H. Leduc.

Ce conseil est composé de 77 membres.

Sorel

Ce conseil local est géré sagement. Il existe depuis 1906 et compte aujourd'hui 105 membres en règle. Au-delà de $217.00 ont été payés durant l'hiver pour bénéfices en maladie. Ses officiers sont :

Chapelain, Rév. J. P. Bernard ; président, Albert Guay ; 1er vice-président; V. Bruno ; 2me vice-président, A. Gendron ; secrétaire, Jos Baron ; trésorier, M. Paul ; receveur, Trefflé Garceau ; visiteurs, Jos. Blanchette, R Thibaudeau ; censeurs, Jos. Bruneau, Eug. Laplaine, V. Valois ; commissaire-ordonnateur, Geo. Tremblay ; médecin examinateur, Dr. Chapdelaine.

Portneuf

Notre organisateur félicite hautement les officiers du conseil n° 107 pour leur bonne administration. Déjà, ils ont atteint le chiffre respectable de 83 membres. La somme de $662.00 a été distribuée durant l'hiver parmi les membres malades. C'est là un exemple frappant des résultats que peut obtenir un petit groupe de membres zélés et dévoués. Les officiers récemment élus sont :

Chapelain, Rév. F. X. Tessier dit Laplante ; président, Louis Gignac; 1er vice-président, Leonel Arcand ; 2me vice-président, Gustave Belleau; secrétaire, Alfred Godin ; trésorier, Dr Georges Paquin ; receveur, Arsène Léveillé ; visiteurs, Hercule Arcand, Cyrille Belleau, Ad. Piché ; censeurs, Delavoie Frénette, Joseph Richard, Emile Frénette ; commissaire-ordonnateur, Alfred Tessier ; médecin examinateur, Dr Georges Paquin.

St-Joseph, Beauce

Le district de la Beauce est particulièrement sous la direction d'un ancien coopérateur. M. F. X. Julien. C'est, sans contredit, l'un des plus dévoués amis de l'Union St-Joseph dans cette section du district de Québec. Ce conseil est stationnaire en ce qui concerne le nombre de membres. Son effectif actuel est de 30 membres, mais il y a en perspective deux à trois cents nouveaux membres. Nous souhaitons succès à nos coopérateurs. Les officiers nouvellement nommés sont :

Chapelain, Rév. C. E Carrier ; président, Clotaire Lessard ; 1er vice-président, Wilfrid Cliche ; 2me vice-président, Alexandre Drouin ; secrétaire, Joseph Grondin ; trésorier, Louis Girard ; receveur, J. A. Girard ; visiteurs, Philippe Grondin, Odilon Cliche ; censeurs, Dr Ephrem Lessard, Léonce Poulin, Jules Jacques ; commissaire ordonnateur, Léopold Drouin ; médecin examinateur, Dr Ephrem Lessard.

Progrès à Windsor

Nos amis de l'Ouest vaillamment à l'œuvre.

Windsor, la jolie voisine du pittoresque Détroit, choisi pour lieu de ralliement de la convention de district en 1910, à l'extrême ouest de notre province, rivalise d'activité avec les autres parties du Canada afin de rallier les nôtres sous l'étendard de l'Union St-Joseph. Sous l'ardente propagande de notre distingué concitoyen, M. Gaspard Pacaud, l'Union St-Joseph du Canada devient des plus renommée et appréciée à Windsor. Déjà, un grand nombre de nouvelles recrues sont annoncées. De plus, les bases d'un nouveau conseil sont déjà jetées à Détroit. Cette heureuse innovation semble être accueillie avec joie par les Canadiens-Français de Détroit et même les sociétés sœurs tendent la main à nos officiers de la manière la plus amicale et la plus fraternelle. Cette généreuse attitude fait honneur à nos confrères. Il y a place pour tous les mutualistes sous le vaste pavillon étoilé, et le travail combiné de sociétés ayant les mêmes aspirations ne peut qu'être profitable à notre race. Succès donc à nos amis et coopérateurs.

REMERCIEMENTS.

Le conseil de Lachute Mills n° 74, à son assemblée générale d'élections du 18 janvier courant, a adopté la résolution suivante : Proposé par M. F. Paquette et résolu à l'unanimité : que ce conseil offre à l'Exécutif ses sincères remerciements pour le prompt règlement de la réclamation de $1.000 pour le décès d'Alphonse Joli, payée à sa mère.

GÉDÉON DESJARDINS, sec.

GRAND CONCOURS

$3.000 de Primes aux Membres. - Jolies Primes aux Conseils.
10 Magnifiques Bannières.

Police Gratuite | **Entrée Gratuite** | **Code Gratuit** | **Examen $2.00**

Boutons-Insignes donnés gratuitement à chaque aspirant.

L'Exécutif de l'Union St-Joseph a décidé d'organiser un grand concours de recrutement. Ce Concours est commencé depuis le 1er février et ne se terminera que lorsqu'auront été recrutés 3000 NOUVEAUX MEMBRES. C'est la ferme résolution de l'Exécutif de faire de l'année 1909 une année de progrès et il se propose de faire tous les efforts possibles pour porter le nombre des membres à 30,000 avant qu'elle soit expirée.

Le concours projeté diffère assez sensiblement de ceux qui l'ont précédé, Dans les concours antérieurs, les avantages offerts ne s'appliquaient qu'aux aspirants et aux agents autorisés. Dans le cas actuel, les directeurs de la propagande se sont inspirés de l'idée exprimée par le président général dans les derniers numéros du "Prévoyant". Afin de stimuler le zèle des officiers et des membres des conseils locaux, afin de les encourager à se réunir régulièrement et à prendre un plus vif intérêt aux affaires de la société, des primes sont offertes à ces conseils locaux. Aux individus sont offertes des primes spéciales.

Désignation des Primes

A celui qui fera admettre le plus de membres dans une période donnée :

Villes de 8.000 habitants et plus.

$400.00

Un premier Prix de.....$100
Deux deuxièmes Prix de.. $50
Quatre troisièmes Prix de.. $25
Quatre quatrièmes Prix de $15
Quatre cinquièmes Prix de $10

Villes, villages et paroisses de moins de 8.000 habitants.

$400.00

Un premier Prix de $100
Deux deuxièmes Prix de .. $50
Quatre troisièmes Prix de $25
Quatre quatrièmes Prix de $15
Quatre cinquièmes Prix de $10

Dix Bannières valant $50 chacune

PRIMES AUX CONSEILS.—Aux conseils locaux qui auront fait admettre LE PLUS DE MEMBRES durant la période du concours et auront LE MOINS DE RAYES, il sera donné en prime dix magnifiques Bannières d'une valeur de $50 chacune.

Pour les conseils locaux qui possèdent déjà une bannière, cette prime sera convertie en la somme de

$40.00 en argent

Dans les mêmes conditions, une prime semblable sera accordée aux bureaux de perception qui seront érigés en conseils.

Les $2.00 pour l'examen doivent toujours accompagner l'inscription.

$1.00 par Aspirant

Outre les primes susdites, l'Exécutif accordera une prime de $1.00 pour l'inscription de chaque nouveau membre recruté.

Insigne gala

A chaque aspirant qui sera accepté et qui aura payé 3 mois de cotisation avec sa demande d'inscription, il sera donné un insigne gala.

Nous exhortons nos officiers et nos membres à commencer dès maintenant leur propagande. Qu'ils répandent partout la réputation de l'Union St-Joseph ! Qu'ils prônent sa stabilité et ses avantages ! Que tous se mettent à l'oeuvre d'un commun accord ! Nous comptons sur la bonne volonté de tous les sociétaires et nous sommes certains que nous ne serons pas déçus

Est-ce vrai ?

Vous posez-vous cette question quand on calomnie l'Union devant vous ?

Depuis quelque temps, certains officiers d'autres sociétés se plaisent à inventer des histoires parfois imaginaires et toujours mensongères, sur le compte de l'Union St-Joseph du Canada.

Déjà, nous avons été forcés, dans l'intérêt de la société, de prendre des mesures rigoureuses pour faire taire ces faux dénonciateurs ou pour obtenir une rétractation d'un agent parfois trop zélé et peu soucieux de dire la vérité. A l'avenir, nous sommes bien décidés à imposer silence, à tout prix, à ces peu scrupuleuses personnes.

Nous conseillons donc à nos amis de se tenir en garde contre ces émissaires qui, reconnaissant la supériorité de notre société et ne trouvant rien de bien avantageux dans la leur, ont recours au mensonge et à la calomnie pour capter la confiance des gens.

Un mutualiste honnête et juste se borne toujours à faire valoir des arguments logiques, car il sait reconnaître qu'il est impossible de convaincre une personne intel igente en dépréciant injustement ses compétiteurs.

CONDOLEANCES

A une assemblée du conseil de Ste-Anne de la Pocatière No 117, tenue le 14 mars, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. Joseph Sirois, secondé par M. Léger Vaillancourt : que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort du confrère Alfred Bernier fils et qu'ils désirent offrir à la famille du regretté défunt l'expression de leur plus vive sympathie dans le deuil qui la frappe.

Proposé par M. Jos. Raymond, secondé par M. J. C. Morin : qu'une grande messe soit payée pour le repos de l'âme de notre confrère et que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille.

JOS. E. LÉVESQUE, sec.

×

A une assemblée des membres du conseil de St-Isidore de Prescot No 49, il a été proposé : que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de Dame Honoré Bourbonnais, qu'ils désirent offrir l'expression de leur plus vive sympathie à M. Bourbonnais et à sa famille, et que copie de la présente résolution lui soit envoyée.

H. RICHER, sec.-trés.

REMERCIEMENTS

Keewatin, 23 mars.—J'accuse réception d'un chèque de cent dollars de l'Union St-Joseph du Canada, pour bénéfices de décès d'épouse. Je remercie sincèrement l'administration pour la promptitude qu'elle a apportée à me payer cette somme.

DOMINA DUPUIS.

×

Montmagny, 25 mars.—J'ai bien reçu le chèque que vous m'avez envoyé et vous en fais mes plus sincères remerciements.

JOSEPH ROUSSEAU.

×

Chêneville, 24 mars.—J'ai bien reçu vos trois chèques, le premier de $16.42, le second de $19 29 et le troisième de $10.00, pour lesquels je vous remercie beaucoup.

JEAN VEZEAU.

×

Ste-Anne de Bellevue, 21 mars.—Je suis chargé, de la part de M. et Mme St-Pierre, de vous transmettre leurs plus sincères remerciements pour le chèque de $1,000.00 reçu pour le décès de leur fils Wilfrid. Ils promettent de témoigner leur reconnaissance en travaillant de toutes leurs forces pour le succès de la société.

×

Madame Trefflé Raby, de Buckingham, offre ses plus sincères remerciements à l'Union St-Joseph du Canada pour le chèque de $500.00 reçu en règlement de sa réclamation pour le décès de son époux.

Qu'il nous soit permis de dire, en passant, que M. Raby a été un des fondateurs du conseil de Buckingham et que toujours il s'est montré dévoué pour la cause de l'Union. En cette circonstance douloureuse, les membres du conseil de Buckingham offrent à Mme Raby leurs plus sincères condoléances.

×

N.-D. de la Paix, 25 mars.—M. Gauthier me prie de vous remercier pour l'attention et la ponctualité avec lesquelles la société paie ses membres.

J. H. RICHER, perc.

×

Ste-Emélie de l'Energie, 29 déc. 1908.—Reçu de l'Union St-Joseph du Canada, par l'entremise de M. J. R. Desrosiers, la somme de cinq cents piastres, en paiement de ma réclamation pour le décès de mon frère, Martin Beaudoin.

EMERY BEAUDOIN.

×

St-Elie d'Orford, 20 mars.—En réponse à la vôtre du 17 mars, je me fais un devoir de vous certifier que j'ai bien reçu la somme de $75.00 pour bénéfices en maladie. Merci de votre bonne volonté.

DELPHIS GENDRON.

×

Ste-Clotilde, 19 mars. —J'accuse réception du chèque de $39.29 pour bénéfices en maladie de Candide Vinette, à qui je l'ai renvoyé immédiatement. Je vous remercie en son nom de ce règlement.

PIERRE PRIMEAU, perc.